

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-336/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 100/7e L du 24 mars 1970 de la Commission permanente qui fixe la date d'ouverture et la durée de la première session ordinaire 1970 et portant convocation de la Chambre des Députés.

n° 70-336/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
1 avril 1970

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1970

Date du numéro
25 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 100/7° L du 24 mars 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas qui fixe la date d'ouverture et la durée de la première session ordinaire 1970 de la Chambre des Députés. En conséquence, la Chambre des Députés est convoquée le mardi 14 avril 1970, à 9 heures.